

Réf: Dossier 180932

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAISHA BUILDING »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
8ième TRANCHE, SUR LE MEME ALLIGNEMENT QUE LA
BANQUE BICICI., Lot 32, Ilot 350

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Jan 2023, et enregistrés au CEPICI le 17 Jan 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAISHA BUILDING »

Objet : CONSTRUCTION, PROMOTION IMMOBILIERE, AMENAGEMENT FONCIER, BTP, FINITION, BATIMENT, PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
8ième TRANCHE, SUR LE MEME ALLIGNEMENT QUE LA
BANQUE BICICI., Lot 32, Ilot 350

Dirigeant(s) M AIE EPSE KOUASSI CHADON MARIE-LAURE
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02282 du 13/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29493/GTCA/RC/2023 du 13/04/2023

